

# MAIRIE D'ORLÉANS INFOS ÉVÉNEMENTS

Orléans, le 27 avril 2015

## **FÊTES DE JEANNE D'ARC** *Organisation du son et lumière et des défilés*

Les traditionnelles Fêtes de Jeanne d'Arc se dérouleront cette année du 29 avril au 10 mai. Animations, marché médiéval et autres cérémonies rappelleront aux visiteurs le parcours de la pucelle à Orléans.

Comme chaque année, un spectaculaire son et lumière sera projeté sur la Cathédrale Sainte-Croix le soir du 7 mai. Il sera suivi du Set Electro, rendez-vous incontournable pour la jeunesse orléanaise et de son agglomération qui se déroulera cette année sur le site du Théâtre d'Orléans.

Le jeudi 8 mai, en mémoire de la levée du siège d'Orléans par Jeanne d'Arc, le défilé militaire et le cortège commémoratif investiront le centre-ville.

Le marché médiéval s'installera au Campo Santo les jeudi 7, vendredi 8, samedi 9 mai et dimanche 10 mai 2015.

L'organisation du son et lumière et des défilés nécessite une organisation spécifique de la circulation. Nous vous invitons à prendre connaissance des aménagements de circulation prévus lors de ces événements sur les pages qui suivent.



### **CIRCULATION ET STATIONNEMENT**

- La circulation sera modifiée dans le centre-ville les jeudi 7 et vendredi 8 mai (voir plans ci-après).
- Le parking de la Cathédrale sera accessible par les rues Dupanloup et Robert de Courtenay du jeudi 7 au samedi 9 mai de 7h00 à 23h00.
- Le parking de l'Hôtel de ville sera ouvert :
  - o le jeudi 7 mai de 7h00 à 3h00 du matin (gratuit de 18h00 à 3h00)
  - o le vendredi 8 et le samedi 9 mai de 7h00 à 23h00 (gratuit)
  - o le dimanche 10 mai de 7h00 à 22h00 (gratuit)

Pour assurer une sécurité optimale pour les spectateurs, un dispositif de barriérage sera installé :

> **Pour le son et lumière** : le jeudi 7 mai à partir de 19h00

> **Pour les défilés** : le vendredi 8 mai de 4h00 du matin à 21h00



# Organisation de la circulation pour les défilés du 8 mai

